



Municipalité de Saint-Octave-de-Métis

201-A, rue de l'Église
Saint-Octave-de-Métis (Québec) G0J 3B0
Téléphone : 418-775-2996
Télécopieur : 418-775-0099

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du Conseil de la
municipalité de Saint-Octave-de-Métis

Tenue le 7 octobre 2019 à laquelle sont présents monsieur le maire Martin Reid, mesdames les conseillères Yolaine Michaud et Annie Fournier et messieurs les conseillers Frédéric Richard, Dany Joseph et Yvon Morissette. Madame la conseillère Sabrina Dubé est absente.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Nathalie Lévesque, directrice générale/secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire de la séance.

Municipalité contre la violence conjugale Résolution 2019-10-143

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sécurité, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé par madame Annie Fournier et résolu unanimement de proclamer la municipalité de Saint-Octave-de-Métis alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
Ce 8 octobre 2019

Nathalie Lévesque
Directrice générale/Secrétaire trésorière